

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mardi 25 Février 2020.

Date de convocation : 17/02/2020

Date d'affichage : 17/02/2020

Nombre de conseillers : 11

VOTE	
Présents	: 10
Procurations	: 1
Nombre de votant	: 11
Pour	: 11
Contre	: 0
Abstention	: 0

L'an deux mil vingt le Mardi 25 Février à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame HÉMON Céline, Maire.

Etaient présents : HERMAGNÉ Christophe, MALIN Anne-Sophie, Eudoxia JOUAULT, ROCHER Jean-Luc, Tiphaine BAHIER, Franck HIVERT, Anthony ROULLIER, Irène HUCHEDÉ, Alain DESERT.

Etaient absents excusés : Sylvie GEGU

Était absent non excusé : NÉANT

Formant la majorité des membres en exercice, Madame MALIN Anne-Sophie a été élue secrétaire de séance.

Demande d'aide financière de la CAF pour acquisition de mobilier et matériels pour le périscolaire.

RAPPORTEUR : HÉMON Céline

EXPOSE : La CAF propose des aides qui visent à développer et garantir une offre de service de qualité en faveur des familles de la Mayenne. Elle peut ainsi accompagner en investissement des travaux, des achats de mobilier ou de matériel et aussi en fonctionnement afin d'accompagner différentes actions comme l'accueil du jeune enfant, le temps libre des enfants et des jeunes, l'animation de la vie sociale. Les demandes d'aide financières doivent être complétées et signées avant le 30 avril 2020. Cette aide financière peut être demandé pour l'achat du mobilier ainsi que les animations du centre de Loisirs comme l'épopée médiévale.

PROPOSITION : Madame Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de faire la demande auprès de la CAF.

DÉCISION : A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal donne un accord de principe pour faire une demande financière auprès de la CAF.

Pour copie conforme,
A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 10 mars 2020.

Le Maire,
HÉMON Céline. /

